

## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure DM-2024-01

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Manon Darche, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le mardi 13 février 2024 à 19 h 30 au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **DM-2024-01**

---

**Identification du site concerné :** 10, rue Madeleine – lot 4 715 768.

**Nature et effets :** La demande vise à autoriser une marge latérale de 2,01m au lieu d'être à 2,50m.

*(Règlement de zonage 2021-224 – grille des usages et normes de la zone Q-291)*

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à Saint-Etienne-de-Beauharnois ce 30<sup>e</sup> jour de janvier 2024.**



Manon Darche  
Greffière-trésorière adjointe

#### **Certificat de publication**

Je soussignée, Manon Darche, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 30 janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 janvier 2024.



Manon Darche  
Greffière-trésorière adjointe